

## PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS LES PROFESSIONS D'IMPRIMERIE D'ABIDJAN

KOUASSI Y.M.<sup>1</sup>, YEBOUE-KOUAME B.Y.<sup>2</sup>,  
WOGNIN S.B.<sup>1</sup>, TCHICAYA A.F.<sup>1, 3</sup>, FOFANA M.<sup>3</sup>

- 1- Maître-Assistant
- 2- Maître de conférence agrégé
- 3- Médecin spécialiste de Médecine du Travail

Service de Médecine du Travail, CHU de Yopougon.

**Correspondance** : Docteur KOUASSI Yao Mathias, Service de Médecine du Travail  
CHU de Yopougon. 21 BP 632 Abidjan 21 - Côte d'Ivoire

---

### RESUME

**Contexte** : Dans les pays en développement, les conditions de travail dans les imprimeries sont mauvaises et exposent les travailleurs à des nuisances chimiques, sonores et ergonomiques.

**Objectif** : La présente étude a évalué les mesures de prévention dans ces établissements et a donné des orientations pour leur amélioration.

**Matériels et méthodes** : L'étude transversale et descriptive a été réalisée de juin à décembre 2004 dans 27 imprimeries de la ville d'Abidjan par questionnaire dirigé et par observation des situations de travail.

**Résultats** : Le comité d'hygiène existait dans 3 imprimeries et fonctionnait convenablement dans une imprimerie. Peu d'établissements (22 %) disposaient d'une procédure de stockage et d'élimination contrôlée des déchets. Les dispositifs de prévention technique (appareils respiratoires, dispositifs anti bruit et systèmes de ventilation) étaient absents. Les services de santé fonctionnaient dans 7 imprimeries et une assurance-maladie existait dans 2 établissements.

**Conclusion** : Il importe d'élaborer et faire appliquer une réglementation spécifique dans cette corporation.

**MOTS-CLÉS** : IMPRIMERIE, RISQUES PROFESSIONNELS, PRÉVENTION, SURVEILLANCE MÉDICALE.

### SUMMARY

**Background** : In developing countries, working conditions are poor and workers are exposed to chemical, ergonomic risks and to noise.

**Aim** : This study assessed prevention measures in printing plants in order to improve them. **Methodology**: We undertook a transversal and descriptive study in 27 printing plants from June to December 2004. We collected Data from employers and employees. We also visited workplaces.

**Results** : Safety committees were created in 3 plants (22%) but only one worked as well. Few factories (22%) followed wastes discharging and stocking procedure. Adequate personal and collective protective equipments were absent: no mask, no ear protection, and no ventilation. Health care services were created in 7 printing factories and a health insurance system worked in 2 establishments. Only workers from one factory were sensibilized and trained on occupational risk.

**Conclusion** : Specific regulation should be taken and applied in this professional sector.

**KEYWORDS** : PRINTING FACTORY, OCCUPATIONAL RISK, PREVENTION, MEDICAL SURVEILLANCE

## INTRODUCTION

L'imprimerie est un ensemble de techniques utilisées pour imprimer un texte, un dessin sur un support donné à partir d'un procédé d'impression<sup>1,2,3</sup>.

L'évolution de l'imprimerie a été marquée par la disparition de l'usage du plomb et l'apparition de la photocomposition qui utilise des encres, des solvants et des produits diluants.

Les dermatites de contact liées aux produits chimiques figurent parmi les pathologies fréquemment rencontrées dans cette corporation<sup>2,4,5</sup>. On observe également les nuisances sonores liées aux machines (rotatives) et les risques posturaux.

Dans les pays industrialisés, la prévention est basée sur des dispositions réglementaires spécifiques et privilégie l'automatisation.

En Côte d'Ivoire, il n'existe pas de textes de lois propres à la profession d'imprimerie malgré l'ampleur des risques.

Les objectifs assignés à cette étude étaient d'analyser les dispositifs réglementaires, techniques et médicaux de prévention des risques professionnels dans cette corporation et de proposer des mesures d'amélioration.

## I- MATERIEL ET METHODES

L'étude de type transversal et descriptif a été menée sur une période de 6 mois (juin à décembre 2004) dans des imprimeries de la ville d'Abidjan. La liste des 30 imprimeries régulièrement inscrites auprès du syndicat national des travailleurs des industries polygraphiques de Côte d'Ivoire (SYNTDIPCI) a servi de base de recrutement. Les 30 imprimeries ont été contactées par téléphone et 27 ont consenti à participer à l'étude. Les données sociodémographiques et professionnelles (immatriculation à la caisse de sécurité sociale CNPS, équipements de protection technique,

service médical du travail, comité d'hygiène...) ont été recueillies auprès des responsables des imprimeries et des travailleurs par un questionnaire dirigé.

Nous avons également procédé à une inspection des situations de travail par une visite des postes pour rechercher les facteurs de risques et les mesures de prévention (port des équipements de protection individuelle et installation des équipements de protection collective).

## II- RESULTATS

Les résultats ont porté sur la taille des imprimeries et le niveau de respect des dispositions réglementaires.

### 1- TAILLE DES IMPRIMERIES

Les données sur la taille des imprimeries sont rapportées par le tableau n° I.

**Tableau n° I** : Répartition des imprimeries en fonction de l'effectif de travailleurs

Classe d'effectif	Catégories (code du travail de 1964)	Effectif et pourcentage
< 100	5 <sup>ème</sup> catégorie	24 (88,9 %)
100 - 249	4 <sup>ème</sup> catégorie	3 (11,1 %)
> 249	3 <sup>ème</sup> catégorie	0
<b>Total</b>		27 (100 %)

Les petits établissements (< 100 salariés) prédominaient (88,9%).

### 2- NIVEAU DE RESPECT DES DISPOSITIONS RÉGLÉMENTAIRES

La conformité des imprimeries selon les dispositions réglementaires figure aux tableaux n° II et n° III.

**Tableau n° II** : Répartition selon les critères réglementaires

Critères		Effectif	Pourcentage
Immatriculation à la caisse de sécurité sociale (CNPS)		18	66,7 %
Comité d'hygiène	Existence	03	01
	Fonctionnalité	11,1 %	03,7 %
Procédure de stockage et d'élimination contrôlée des rejets		06	22,2 %
Mesures médicales et sociales	Service de santé	07	11
	Boite de secours	02	26%
	Assurance - maladie	40,7%	07,4 %
Programme d'information et de formation sur les risques professionnels		01	3,7 %

**Tableau n° III** : Répartition selon les dispositifs préventifs

Critères		Effectif	Pourcentage
Equipements de bien-être	Douche et WC	22	05
	WC	01	81,5 %
	Cantine	18,5 %	03,7 %
Dotation en équipement de protection individuelle	Blouses + chaussures	27	100 %
	Masques, gants, tablier	0	0
Dispositifs de prévention technique collective	Bon niveau d'éclairage	27	100
	Dispositifs de ventilation	00	00
	Protecteurs antibruits sur les rotatives	00	00
Usage du lait comme moyen de prévention des risques professionnels		03	11,1%

### III- DISCUSSION

La caractéristique structurelle qui se dégage est la prédominance des petites entreprises ; en effet 88,4 % des imprimeries sont des entreprises de la cinquième catégorie avec un effectif de moins de 100 travailleurs selon la classification du code du travail ivoirien.

Ce constat est également fait par GERAUT ; La proportion des entreprises de cette taille variait de 50 à 70 % dans cette étude<sup>4</sup>. Le regroupement syndical est un atout dans cette corporation. La plupart des imprimeries existant à Abidjan sont affiliées au syndicat des imprimeurs. Le syndicat pourrait être utilisé comme vecteur de promotion des conditions et sécurité au travail à travers des campagnes d'information et de sensibilisation. Ces campagnes devraient porter sur les risques

majeurs dans ce secteur que sont le saturnisme, les intoxications aux solvants et les atteintes auditives.

Un accent doit être mis sur l'illusion de prévention qui consiste en la distribution systématique de lait.

Le comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) est une importante structure pour conduire les activités de prévention dans les entreprises conformément aux dispositions du décret n° 96-206 du 07 mars 1996. Mais, leur création ainsi que leur fonctionnement sont défectueux dans la plupart des imprimeries. L'hygiène des locaux était défectueuse et associait des nuisances telles que le bruit, le rejet des vapeurs de solvants dans l'air ambiant, le rejet de brouillards d'encre avec une odeur suffocante.

La forte chaleur dégagée par les machines rendait le travail par moments pénible. Ces établissements ne disposaient pas de système d'aspiration pour dépolluer l'atmosphère des locaux de travail. Devant la faillite des dispositifs de prévention collective, l'usage d'équipements individuels complets et adaptés est une urgence. L'accent devrait être mis sur les masques respiratoires compte tenu du risque chimique ; Mais dans ces établissements, les équipements les plus utilisés étaient composés de blouses et chaussures fermées. Les lunettes de protection, les tabliers, les gants ainsi que les masques n'étaient portés par aucun des travailleurs car non fournis par l'employeur. Aussi, l'entretien des équipements mis à la disposition des travailleurs était à la charge des employés au mépris des dispositions légales.

Peu d'établissements disposaient d'infrastructures de santé et de matériels de soins : 7 imprimeries (26 %) avaient un service de santé et 11 (40,7%) disposaient de boîtes de secours.

La politique sanitaire devrait être plus rigoureuse dans ces établissements à cause de l'ampleur des risques ; elle doit associer la mise en place d'un service de santé en conformité avec la réglementation, une surveillance médicale adaptée et un volet de sensibilisation des travailleurs<sup>6</sup>.

La politique de prévention des imprimeries devrait s'étendre à la protection de l'environnement à cause des rejets des déchets chimiques dans la nature. Seulement 06 établissements avaient une procédure de stockage et d'élimination contrôlée des encres, des solvants et des colorants. Le traitement préalable des résidus, leur conditionnement et leur évacuation sur des sites appropriés sont des procédés à promouvoir pour protéger l'environnement.

## CONCLUSION

Les imprimeries de Côte d'Ivoire ont connu un retard de modernisation des infrastructures. Les mesures de prévention mises en place dans les établissements étudiés étaient insuffisantes notamment la création des comités d'hygiène qui n'existaient que dans 11,3 % des imprimeries. Les procédures d'élimination contrôlée des déchets n'étaient respectées que par 22,2 % des entreprises et les activités de sensibilisation sur les risques professionnels n'étaient mises en pratique que dans 3,7 % des cas. Les dispositifs de ventilation et de lutte contre le bruit étaient absents.

Cette étude a fait ressortir les faiblesses de l'application de la législation et les insuffisances de la prévention dans ce secteur d'activité.

La politique de prévention de la santé au travail dans ce secteur doit inclure le cadre de l'environnement et mettre l'accent sur l'information et la sensibilisation des employeurs et des employés.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1- BARGILLIART A. Typographie - Impression. Paris, Editions 1971, 231 p.
- 2- CALAS E., CASTELAIN P. Eczéma de sensibilisation aux résines chez les imprimeurs de la presse. *Journ. Med. Lyon*, Vol 57 ; 1976. p 715-20.
- 3- DEGINBE J. Nouvelle technologie dans la presse et l'imprimerie. *Europ. Soc.* : 1989, Vol 6 ; pp. 12-20.
- 4- GERAUT E. Dermatose professionnelle dans l'imprimerie. *Arch. Mal. Prof.* 1994, Vol 55, P 535-36.
- 5- GERAUT E. Industrie du livre et du papier. L'essentiel des pathologies professionnelles. Paris, *Ellipses* : 1995, pp. 217-220
6. ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL. Protection de la santé des travailleurs dans les industries graphiques. Réunion Technique Tripartite pour les institutions graphiques. *Rapport I. Genève : BIT*, 1962. pp. 25-45.